

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT****N°005/AONO/RN/D42/CDPM/2025 DU 04 JUIN 2025**

Pour les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures appartenant à la Sous-Préfecture de MAYO OULO, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

**1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

**2. CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux comprennent notamment :

<b>Lot 1 : Réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-Préfecture de MAYO OULO</b>	<b>Lot 2 : Réhabilitation de la résidence du Sous-Préfet de MAYO OULO</b>
0- TRAVAUX PREPARATOIRES A- MACONNERIES B- CHARPENTE - COUVERTURE- PLAFOND C- ELECTRICITE D- MENUISERIE METALLIQUE E- PEINTURE	00-TRAVAUX PREPARATOIRES <b>I-RESIDENCE</b> A- MACONNERIES B - CHARPENTE - COUVERTURE- PLAFOND C- ELECTRICITE D - INSTALLATION SANITAIRE E- PEINTURE <b>II- DEPENDANCE</b> A- MACONNERIES B - CHARPENTE - COUVERTURE- PLAFOND C- MENUISERIE METALLIQUE D- ELECTRICITE E- INSTALLATION SANITAIRE F-PEINTURE

**3. DÉLAIS PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois maximum par Lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**4. ALLOTISSEMENT**

Les travaux sont subdivisés en deux (02) Lots ainsi qu'il suit :

<b>N° Lot</b>	<b>Intitulé du projet</b>
Lot 1	Réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-Préfecture de MAYO OULO
Lot 2	Réhabilitation de la résidence du Sous-Préfet de MAYO OULO

**5. COÛT PRÉVISIONNEL**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

<b>N° Lot</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>
Lot 1	Réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-Préfecture de MAYO OULO	8 000 000 (Huit millions) F CFA
Lot 2	Réhabilitation de la résidence du Sous-Préfet de MAYO OULO	35 000 000 (Trente-cinq millions) F CFA

## **6. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## **7. FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur les lignes d'imputation budgétaire : 59 94 195 05 110000 523112 337 pour le Lot 1 et 59 94 195 05 110000 523212 337 pour le Lot 2.

## **8. MODE DE SOUMISSION**

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

## **9. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres, s'élève à :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant de la Caution
Lot 1	Réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-Préfecture de MAYO OULO	160 000 (Cent soixante mille) F CFA
Lot 2	Réhabilitation de la résidence du Sous-Prefet de MAYO OULO	700 000 (Sept cent mille) F CFA

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

## **10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication d'présent avis.

## **11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au auprès du Secrétariat Particulier de Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, con versement d'une somme non remboursable de Soixante mille (60 000) francs CFA, payable au Tré Public.

## **12. REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au tard le 04 JUIN 2025 à 13 heures et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AONO/RN/D42/CDPM/2025 du 04 JUIN 2025

Pour les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures appartenant à la Sous-Préfecture de MA OULO, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD Lot N° \_\_\_\_\_

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AAO

### **13. RECEVABILITÉ DES OFFRES**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### **14. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER.

**04.11.2025**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le \_\_\_\_\_ à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MAYO LOUTI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **15. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

#### **1. Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment:

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de 17 critères essentiels sur 24
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence de possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre ou copie certifiée de la carte grise assortie d'une attestation de location signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente si matériel en location)
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et les SDPU) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

## **2. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

## **16. ATTRIBUTION**

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## **17. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS**

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peut être attributaire de plus d'un lot : Les conditions à remplir pour être attributaire de plus d'un lot sont les suivantes :

- Présenter un personnel d'exécution par lot, le conducteur des travaux pouvant être unique pour tous les lots;
- Présenter un matériel affecté au projet par lot ;
- Présenter une caution de soumission par lot ;
- Présenter une attestation de capacité financière par lot.

## **18. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

## **20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ..... ou le MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- DDPAT/ML
- Pdte/CDPM
- Sous-Prefet MAYO OULO
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 04 JUIN 2025

**LE PRÉFET**

(Maître d'Ouvrage Délégué),

